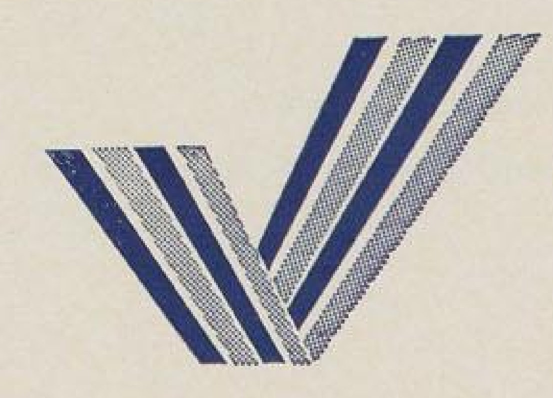
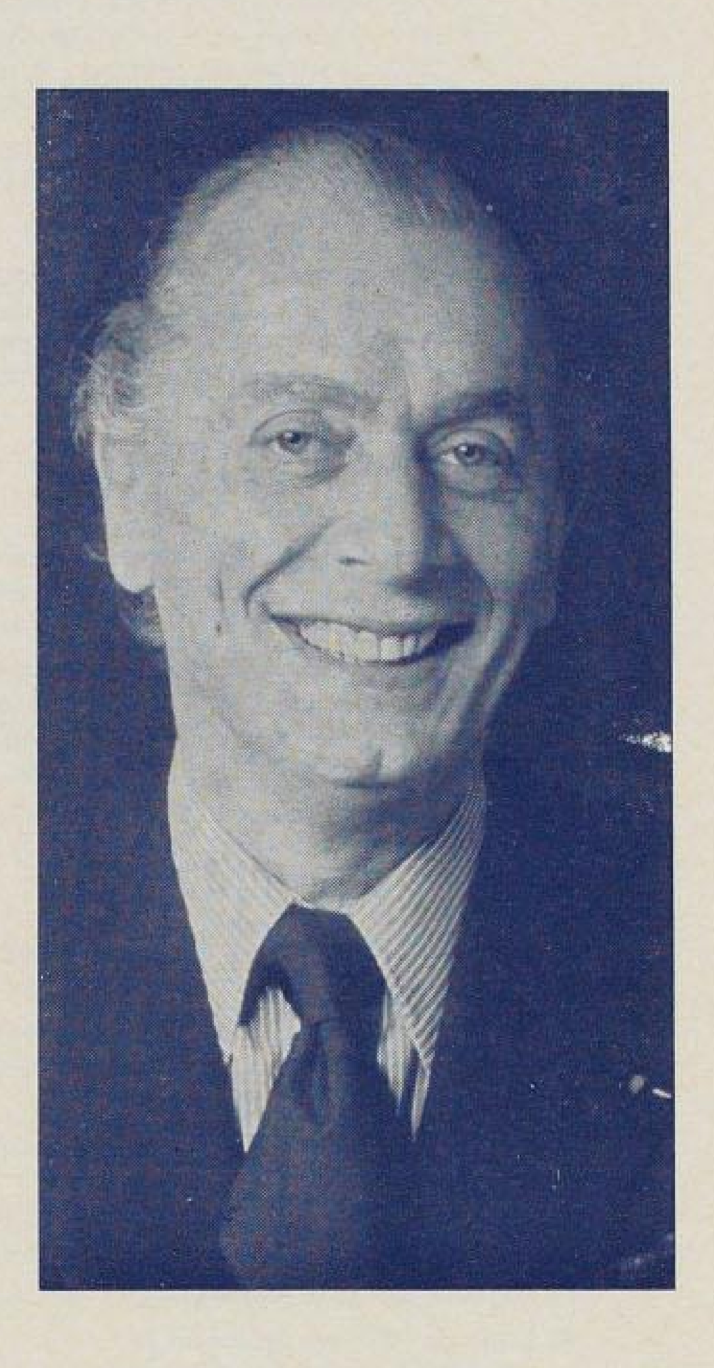
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973 - 7e CIRTION DU VAL-DE-MARNE (ST-MANDE, VINCENNES, FONTENAY-ss/BOIS)



CANDIDAT DE L'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

POUR LE SOUTIEN AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
(U.D.R. - R.I. - C.D.P.)

Robert-André VIVIEN



Ancien Ministre
Votre Député de 1962 à 1969
Conseiller Municipal en 1947
Membre du Bureau Exécutif de l'U.D.R.
Président de la Fédération U.D.R. du Val-de-Marne
Industriel
Né le 24 février 1923 à SAINT-MANDE (94)
Marié, deux enfants
Ancien des Forces Françaises Libres
Commandeur de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Croix de Guerre 39-45 et des T.O.E.
Médaille de la Résistance
Médaille des Evadés



SUPPLEANT

Roland VERNAUDON

Député sortant
Conseiller Général du Val-de-Marne
Premier Maire-Adjoint de VINCENNES
Ancien Secrétaire de l'Assemblée Nationale
Vice-Président du Groupe
« Présence et Action du Gaullisme »
Membre du Bureau Politique du Groupe des Députés UDR
Attaché des Services Extérieurs de la Préfecture de Paris
Né le 19 août 1927 à ALLEYRAT (Creuse)
Marié - 4 enfants
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En votant le 4 mars, vous allez émettre un choix décisif pour votre avenir et pour celui de vos enfants. En effet, ces élections législatives revêtent, pour l'ensemble des Français, une importance encore plus grande que lors des précédentes consultations. Agitant un catalogue de promesses mirifiques, lacoalition socialo-communiste propose un modèle de société qui porterait atteinte à la propriété, même la plus modeste, à l'épargne, même la plus faible, à la liberté d'entreprise, même dans les affaires de dimension limitée, à la liberté d'expression. En bref, à toutes nos libertés. Certes, des changements sont indispensables parce que le monde moderne l'exige, parce qu'il faut toujours plus d'égalité entre les Français et plus de justice pour tous.

Mais vous refuserez l'aventure que propose le Programme Commun et les conséquences désastreuses qu'elle ferait subir à notre économie.

Car, Roland VERNAUDON et moi-même, candidats de l'Union des Républicains de Progrès, sommes en mesure de vous présenter un bilan qui peut se résumer en quelques mots : la France est désormais placée sur la voie du progrès économique et social grâce **à l'action du Général de GAULLE poursuivie par Georges POMPIDOU** et la majorité qui l'a soutenue.

Vous m'avez élu en 1962, 1967 et 1968 pour mener à bien cette politique qui vise non seulement à faire participer toutes les catégories sociales, surtout les plus déshéritées, aux fruits de la croissance générale, mais aussi à associer les Français aux décisions qui les concernent, tant au niveau de la vie locale que dans le monde du travail. Les réformes communales et régionales ainsi que l'instauration progressive de la participation dans les entreprises en témoignent.

Ces élections ne sont donc pas, comme les communistes et leurs otages veulent le faire croire, un duel entre la droite et la gauche, entre le conservatisme et le progrès.

Il s'agit d'un choix de société dont l'importance est capitale pour la France et les Français.

Fort de nos réalisations, nous vous proposons :

I. - **UNE FRANCE ACTIVE DANS LE MONDE** qui jouera un rôle pilote dans une Europe solidaire, organisée et indépendante.

II. - **UNE FRANCE PLUS PROSPERE** qui maintiendra notre taux d'expansion et deviendra ainsi la première puissance économique de l'Europe et la quatrième du monde avec la qualité de vie en plus.

Nous vous proposons de :

— Garde **la priorité au plein emploi.**

— Développer l'effort engagé pour mieux adapter les offreset les demandes d'emploi : par la formation professionnelle, le recyclage, l'information.

— **Augmenter le niveau de vie moyen,** d'au moins 25 % en 5 ans.

— **Equiper la France et les Français :**
- **loger** ou reloger 10 millions de Français, un sur cinq, en 5 ans (objectif : 600.000 logements par an);
- construire 4.000 km **d'autoroutes** en 5 ans (total 1978 : 6.000);
- doubler le nombre des abonnés **au téléphone** (10 millions) automatiser entièrement le réseau et assurer la fluidité du trafic.

III. - UNE SOCIETE PLUS JUSTE

— **Par une participation plus équitable aux fruits de la prospérité :**

1) **des personnes âgées :**
- en mettant progressivement en application **le droit à la retraite** au taux plein à partir **de 60 ans;**
- en adoptant une **« charte du troisième âge »,** améliorant les conditions de la vie pratique (par exemple : gratuité des transports urbains, gratuité des soins médicaux pour les personnes exonérées de l'impôt sur le revenu);
- **en doublant le minimum vieillesse** et abrogeant la référence à l'obligation alimentaire.

2) **des travailleurs :** en continuant de faire augmenter **le SMIC** plus vite que les salaires moyens; en **allégeant l'impôt** sur les revenus les plus faibles.

3) **des fonctionnaires :** en faisant augmenter leurs salaires comme ceux du secteur privé.

— **En faisant progresser encore l'égalité des chances :**
par **la gratuité** des frais de scolarité obligatoire;
par l'adaptation **des programmes** à la vie active et l'amélioration de la formation des maîtres;
en accueillant tous les enfants à partir de 2 ans dans les classes maternelles et en allégeant leurs effectifs.

IV. - UNE SOCIETE PLUS RESPONSABLE

— **Grâce à une vie démocratique mieux enracinée et plus décentralisée :**
en faisant passser des communes à l'Etat, la charge des frais de fonctionnement de tous les C.E.S. et les C.E.G;
en abaissant à 19 ans l'âge de la majorité civile et politique.

— **Par la participation dans l'entreprise et la dignité du travailleur :**
en généralisant l'intéressement aux bénéficies et l'actionnariat ouvrier;
en organisant dans les entreprises la participation effective du personnel aux responsabilités;
en généralisant la mensualisation.

V. - UNE SOCIETE PLUS HUMAINE

- **Pour les travailleurs :** en favorisant le développement des horaires aménagés; en réglementant et en contrôlant mieux les conditions de travail; en supprimant progressivement le travail à la chaîne.
- **Par la promotion du travail indépendant :** en défendant et promouvant l'artisanat et le commerce indépendant (loi d'orientation du commerce), les petites et moyennes entreprises.
- **Par la promotion de la femme :**
en facilitant l'accès des femmes à tous les emplois publics; en généralisant le mi-temps ou les horaires libres pour les mères qui le souhaitent;
en développant l'information familiale et en adaptant les textes sur la régulation des naissances.
- **Pour la famille :** en garantissant la progression des allocations familiales et en simplifiant les prestations; en améliorant l'aide aux handicapés; en lançant un programme prioritaire de construction pour les jeunes ménages.
- **Dans la vie quotidienne :**
en développant l'action engagée en faveur de l'amélioration de l'habitat ancien et de la rénovation des îlots insalubres;
en améliorant **les transports en commun;**
en développant les équipements sportifs;
en imposant la rédaction en langage compréhensible des textes administratifs et judiciaires et en facilitant les rapports entre le citoyen et l'administration;
en donnant aux élus locaux, grâce à une décentralisation effective, les moyens d'agir en responsables pour développer les activités sociales et améliorer la qualité de la vie.

Ce programme ne peut être réalisé que si vous me renouvelez votre confiance le 4 mars en confirmant massivement votre volonté d'œuvrer plus encore dans le sens du progrès, dans la justice sociale et les libertés, pour le bonheur des Français, la grandeur de la France et l'Avenir de l'Europe.

Vu, le candidat : Robert-André VIVIEN

Le Comité de Soutien de Robert-André VIVIEN et Roland VERNAUDON composé de Messieurs les Parlementaires et Conseillers Généraux, Mesdames et Messieurs les Maires, Maires-Adjoints et Conseillers Municipaux du Val de Marne U.D.R., R.I., C.D.P., **vous demande de voter dès le premier tour, le 4 mars 1973, pour Robert-André VIVIEN,** candidat unique de la Majorité, investi par l'Union des Républicains de Progrès pour le soutien au Président de la République, et soutenu par l'U.J.P., le M.S.P. et « Femmes-Avenir C.F.E.I. ».

Le Président de la République : Georges POMPIDOU, concluait son intervention du 8 février en déclarant :

« En vérité, s'il veut bien persévérer, je vous prédis que notre pays aura de plus en plus dans le monde, une place et une influence grandes et dignes de ce que nous sommes; et que nos enfants connaîtront dans une société libre, dans une société humaine, dans une société juste, une qualité de vie dont personne n'aurait osé rêver il y a vingt ans ».

« Voilà le sens de ma vie et ce à quoi je m'attache et je m'attacherai, si l'on m'en laisse les moyens ».

Electrices et Electeurs de VINCENNES, SAINT-MANDE, FONTENAY-SOUS-BOIS, vous les lui donnerez, ces moyens que le Président de la République vous réclame afin de poursuivre l'œuvre entreprise par le Général de GAULLE, en votant massivement, dès le premier tour, le 4 mars prochain, pour ses candidats, vos élus : Robert-André VIVIEN et Roland VERNAUDON.

I.M.P. - 40, rue des Jeuneurs - Paris-2e

Vu le Comité de Soutien